



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 04/03/2022

ROSELYNE BACHELOT-NARQUIN SE FÉLICITE DE LA SIGNATURE DE LA CONVENTION DE PARTENARIAT POUR L'INSTALLATION DU NOUVEAU PÔLE DE CONSERVATION DE LA BNF À AMIENS

Roselyne Bachelot-Narquin, ministre de la Culture, Muriel Nguyen, Préfète de la Somme, Laurence Engel, présidente de la Bibliothèque nationale de France, Pascal Demarthe, représentant de la Région des Hauts-de-France, Stéphane Haussoulier, président du conseil départemental de la Somme, Alain Gest, président d'Amiens Métropole et Brigitte Fouré, maire d'Amiens, ont signé vendredi 4 mars la convention de partenariat relative à la création du nouveau pôle de conservation de la BnF.

A la suite de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI), publié le 29 juin 2020, en vue de la construction et du cofinancement de ce nouveau pôle, la Bibliothèque nationale de France avait reçu 72 candidatures. Après différentes étapes de présélection auxquelles le ministère de la Culture a participé, le projet porté par Amiens Métropole et soutenu par la ville d'Amiens, le département de la Somme et la région Hauts-de-France a été choisi. Il répondait au mieux à la totalité des critères définis dans l'appel à manifestation d'intérêt, notamment celui relatif au financement du projet, qui sera assuré pour un tiers par l'Etat.

Cette convention de partenariat définit le cadre de coopération entre la BnF, les acteurs territoriaux et régionaux et présente les grandes caractéristiques du futur pôle de conservation des collections et les engagements respectifs de chaque partie. Tout au long de l'année 2022, les différents acteurs vont travailler à la définition des partenariats culturels qui se mettront en place à partir de 2023. La sélection de l'architecte interviendra en 2023.

Ce nouveau pôle, réunissant un Conservatoire national de la Presse et un centre de conservation pour les collections, devrait être accessible au public à horizon 2028.

Roselyne-Bachelot Narquin remercie l'ensemble des partenaires ayant participé à la bonne mise en œuvre de ce projet d'envergure.

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication

Tél : 01 40 15 83 31

Mél : service-presse@culture.gouv.fr

www.culture.gouv.fr